

PUBLICATION ANTI-NAZIE

Paraît en
français, anglais,
allemand, suédois,
hollandais, espag-
nol et espéranto.-

Crossland Fosse
BOX END Kempston
Beds., Angleterre

N° 21
7ème année

31 octobre 1939.

Assassinat de deux che- (I.T.F.) Deux employés du chemin de fer de l'Etat
minots dantzikois.----- polonais à Dantzig qui avaient fait le leur dans
la défense de leur pays contre l'invasion des
troupes d'Hitler ont été condamnés pour activité politique contre le Reich
à la peine capitale par des juges berlinois, sous l'inculpation de "haute
trahison" et ont été exécutés.

(Pour les rédactions: "Angriff" du 11 octobre 1939)

Mesures disciplinaires contre des (I.T.F.) Par ordre des autorités nazies,
agents des tramways de Prague.---- les receveurs des tramways de Prague
devront dorénavant annoncer les noms
des arrêts également en allemand. 16 agents tchèques qui s'étaient refusés
à observer cette instruction, ont été révoqués.

(Pour les rédactions: "Informationsbrief" de socialistes allemands.)

La reconnaissance d'Hitler (I.T.F.) Lorsque Hitler préparait la guerre con-
Le vent a tourné...... tre la Pologne, il berçait les mineurs alle-
mands de beaux mots et de promesses. L'indus-
trie des armements et celle des matières de remplacement avaient besoin de
charbon, de beaucoup de charbon. La journée de travail des mineurs fut pro-
longée jusqu'à 8 h.3/4; depuis août 1939, les mineurs allemands ont la jour-
née de travail normale la plus longue de tous les pays d'Europe. Mais on
leur a déclaré expressément que la prolongation de la journée de travail ne
constituait qu'une mesure transitoire; la preuve en était qu'un supplément
de 25% serait payé pour les heures effectuées en sus de l'ancienne durée.
Ce supplément fut continué aux mineurs lorsque, après le déclenchement de
la guerre, toutes les autres catégories de travailleurs allemands furent
frustrées de l'indemnité pour heures supplémentaires. Mais les troupes alle-
mandes n'eurent pas plus tôt fait d'occuper le bassin houiller de la Haute-
Silésie polonaise que des rumeurs commençaient à circuler: les mineurs alle-
mands ne pourront plus compter sur tant d'égards. Après quelque temps seule-
ment on sut des détails. Un des barons d'industrie de la Ruhr, le directeur
général du consortium Hoesch, annonça dans une réunion du consortium, que
l'indemnité pour heures supplémentaires et pour le travail du dimanche serait
également supprimée pour les mineurs. Cet homme qui gagne gros, eut le tou-
pet d'ajouter: "Par cette mesure nous préviendrons toute dépense superflue;
il faut de l'économie dans tous les domaines." Les mineurs devront peiner
davantage mais n'auront même pas la possibilité de compenser l'effort accru
par une meilleure alimentation. A présent que les mineurs polonais devront
travailler pour les Nazis, on n'a plus autant besoin des mineurs allemands..
Avant la déclaration de la guerre, on était aux petits soins avec eux, main-
tenant le vent a tourné...

Qui est-ce qui profite des conquêtes de Hitler?

(Pour les rédactions: "Frankfurter Zeitung", 13 octobre 1939.)

Les ouvriers tchèques sont mouchardés. (I.T.F.) 15 jours après le début des hostilités, la surveillance des ouvriers tchèques dans les provinces de Bohême et de Moravie occupées par les Nazis, a été considérablement aggravée. Dans toutes les entreprises occupant 5 employés ou ouvriers allemands au minimum, les Nazis désignent un membre du personnel qui leur paraît digne de confiance, comme "porteur de parole des Allemands dans l'entreprise". Il a pour tâche de veiller aux "intérêts des salariés allemands et de moucharder les Tchèques. Les Nazis se méfient même plus ou moins des ouvriers "d'origine allemande" en Bohême et en Moravie. Dans les entreprises qui occupent un personnel purement allemand, on ne procède pas aux élections du conseil de confiance prévu par la loi sur l'ordonnance du travail. Les Nazis craignent que les votes des "Allemands libérés" ne puissent prendre la forme de démonstrations de méfiance contre leur mesures de réaction sociale et font donc désigner cette prétendue représentation du personnel, par les autorités, sur la proposition du chef d'entreprise.

(Pour les rédactions: Ordonnance du 14 sept. 1939 du Commissaire pour le protectorat.)

La jeunesse sous la croix gammée. (I.T.F.) La dictature nazie a à présent introduit la peine de mort pour les mineurs. Jusqu'à tout récemment, les moins de 18 ans ne pouvaient pas être condamnés à la peine capitale. Mais le cabinet hitlérien, institué depuis la guerre, a toutefois autorisé à présent les juges nazis à appliquer aux adolescents de 16 et 17 ans les mêmes peines qu'aux adultes.

Les jeunes gens de 16 ans n'avaient pas 11 ans lorsque la nazification fit son entrée dans les écoles en Allemagne. Nous en avons les résultats sous les yeux: une partie des victimes de l'éducation nazie sont totalement abruties et la criminalité juvénile a considérablement augmenté; d'autres par contre en ont assez du Nazisme et se dressent contre le régime qu'ils haïssent.

La hache menace à présent les deux groupes de jeunes, les criminels de même que ceux qui luttent pour la liberté en Allemagne, voire même les jeunes combattants pour la liberté du peuple tchèque! Car la peine de mort menace à présent aussi les "délinquants politiques" de 16 et 17 ans en Bohême et Moravie.

(Pour les rédactions: Journal officiel du Reich du 9 oct. 1939.--Voir aussi "Fascisme" du 4 février et 5 août 1939)

La jeunesse ouvrière de la Haute-Silésie polonaise est astreinte aux travaux forcés.-----

(I.T.F.) Après l'entrée des troupes allemandes dans la région industrielle de la Haute-Silésie polonaise, la main-d'oeuvre juvénile a été transférée en

Allemagne--par les bureaux de placement allemands--pour faire la récolte des betteraves. On leur a payé un argent de poche au lieu du salaire habituel d'un ouvrier.

Pas de congé annuel pour les jeunes. (I.T.F.) Dès le commencement de la guerre, les Nazis interdirent tout octroi de congé. Ils eurent soin toutefois d'assurer aux jeunes que cette interdiction n'était applicable qu'aux ouvriers adultes. A présent une communication du ministère du Travail est venue mettre fin à tous espoirs; à l'avenir les quelque 4 à 5 millions d'ouvriers et d'employés adolescents ne bénéficieront plus non plus de congés.

La T.S.F. en Allemagne. (I.T.F.) On nous écrit d'une grande entreprise du centre de l'Allemagne:

Dans la cantine, le haut-parleur transmet les dernières nouvelles allemandes. Tous écoutent avec attention, surtout lorsqu'après quelque temps il devient évident que c'est l'émission anglaise en langue allemande que l'on écoute. La garde d'usine écoute aussi attentivement. Ce n'est qu'après un temps assez long qu'un des hommes de la garde se lève et disparaît dans la pièce voisine où se trouve l'appareil, pour interrompre--comme son devoir l'exige--cette émission de la vérité et appréhender le "criminel". L'ouvrier qui avait réglé l'appareil sur la longueur d'ondes du poste anglais avait, il va sans dire disparu depuis longtemps. On n'a pas pu jusqu'à présent découvrir le coupable.

Tracts de propagande contre la guerre. (I.T.F.) A Hambourg, des feuilles de propagande sont collées aux murs de nombreuses maisons. On ne sait pas encore qui en sont les auteurs, si ce sont des vieux ayant assisté à l'effondrement de l'empire ou des jeunes remplis de haine contre le régime nazi. On ne sait si ce sont des hommes ou des femmes. Ce qui ne fait pas de doute c'est que les Nazis ont toujours soin de faire enlever ces tracts mais que tous les matins pour ainsi dire, de nouveaux exemplaires dans d'autres quartiers de la ville, attendent leur tour d'être éloignés.

Hitler fait tirer sur des Allemands. (I.T.F.) Dans les entreprises allemandes vitales pour la défense nationale, règne la loi martiale. Le sabotage et la désertion sont punis de la peine de mort. Saboteur est celui qui par un travail defectueux retarde ou rend impropre à l'usage toute livraison à l'armée ou qui, en dépit de l'interdiction, quitte un emploi essentiel pour la guerre de Hitler.

Les Nazis avaient tout d'abord espéré que l'application de la loi martiale dans les entreprises aurait déjà seule pour effet d'intimider les ouvriers. Cependant, la manière dont se développait l'état d'esprit dans les entreprises leur fit comprendre qu'il serait utile d'établir quelques exemples.

Dans la première semaine de la guerre, quelques ouvriers hambourgeois qui avaient quitté leur emploi et n'avaient point donné suite aux sommations répétées d'y retourner, ont été condamnés à mort pour désertion et passés par les armes.

La dislocation de la Reichsbahn. (I.T.F.) Une pénurie de lubrifiants et de machines ainsi que le surcroît de travail qui pèse sur le personnel ruinent le parc de locomotives de la Reichsbahn --ainsi écrit l'organisation nazie des mécaniciens dans un appel qui a fait sensation. Le manifeste qui a été remis à tous les mécaniciens allemands, un mois exactement après le déclenchement des hostilités, confirme les communications de cheminots allemands publiées dans le temps par la Fédération internationale des ouvriers du transport. Voici ce qu'on y lit: "On constate toujours à nouveau (aux locomotives) qu'en raison de la pénurie de lubrifiants, non seulement les protecteurs métalliques des balanciers compensateurs, des tiges de suspension de ressort, des tiges de freinage etc. sont entièrement rongés par la rouille, mais encore que la corrosion produite par le graissage insuffisant pénètre profondément à l'intérieur de ces parties essentielles de la locomotive. Il va sans dire que dans ces cas les frais de réparation s'élèvent au carré du chiffre des frais normaux, sans parler encore des grands dangers que pareil état de choses crée pour le service.

Toutefois le manque de lubrifiants n'est qu'une des causes du piteux état qui affecte le parc des locomotives de la Reichsbahn. Le manque de main-d'oeuvre et la surcharge de travail, rendent plus difficile encore le maintien des locomotives en état de fonctionnement. "Vu l'écourtement du temps alloué pour préparer le départ, le personnel ne graisse--même lorsque le lubrifiant nécessaire est disponible-- que les parties pour lesquelles c'est indispensable, telles que l'essieu et le mécanisme moteur auxiliaire--ainsi se plaint la circulaire. "Un peu moins d'attention déjà est consacrée aux graisseurs et aux parties glissantes des têtes de piston et de coulisse. Les glissières des tenders et boîtes d'essieux sont davantage encore traitées en parents pauvres et l'on oublie tout à fait, la plupart du temps, les tiges de suspension de ressort, les balanciers compensateurs et les tiges de freinage. Des pièces importantes, telles que les tampons prismatiques, les étriers d'attache de la boîte à feu, les tampons et les crapaudines et diaphragmes des bogies aussi sont facilement oubliées ou considérées comme étant de peu d'importance." Depuis des années déjà le houspillage nazi ne laisse plus au personnel de la locomotive le temps nécessaire pour les soins réglementaires aux machines. Les locomotives qui ont des défauts ne peuvent pas être immédiatement retirées du service." Vu les conditions d'exploitation actuelles, toutes les réparations urgentes ne peuvent hélas pas être effectuées en cours de route ou à la gare tête de ligne" ainsi poursuit le texte. "Souvent le mécanicien doit se tirer d'affaire en se contentant de réparer avec des moyens de fortune les avaries les plus graves pour que la locomotive puisse être prête à temps pour la course de retour." De pareilles locomotives

remorquent des trains en Allemagne! Les mécaniciens qui refusent de monter ces locomotives dangereuses pour la sécurité du trafic, peuvent être traduits devant le tribunal comme "saboteurs".

Il n'est pas étonnant qu'avec cette méthode d'exploitation outrancière des cheminots et du matériel, le nombre des accidents ferroviaires se soit effroyablement accru d'année en année. Rien d'étonnant que depuis la guerre la courbe des accidents ait monté plus nettement encore. Chaque accident comporte un danger pour des vies humaines et après chaque accident des agents sont traînés devant les tribunaux. Lorsqu'il est prouvé qu'ils sont partis "inconsidérément" avec une locomotive insuffisamment réparée, le juge nazi peut les condamner à mort pour atteinte à la sécurité du trafic et les faire décapiter. Cela, tout en sachant fort bien qui est responsable de l'état de disloquement où se trouve la Reichsbahn.

Pénurie de matières premières dans les ateliers de réparation de la Reichsbahn.----- (I.T.F.) Le parc de wagons de la Reichsbahn également a énormément souffert durant les trois premières semaines de la guerre. Le vieux matériel, depuis

des années mis à contribution à l'excès et insuffisamment réparé, n'a pas pu répondre aux exigences de la campagne de Pologne. Des milliers de wagons ont dû rouler jusqu'à tomber en morceaux et ils ne peuvent plus être réparés comme il faut. Car--ainsi que des cheminots allemands le communiquent à la Fédération internationale des ouvriers du transport--les ateliers de réparation de la Reichsbahn manquent de matériaux, surtout de fer et de bois. Quant aux réparations nécessitant moins de matériaux, elles ne peuvent, elles non plus, être effectuées en raison du manque de main-d'oeuvre. Alors que les effectifs étaient déjà très justes, nombre d'ouvriers ont en effet encore été envoyés en Pologne. Ceux qui restent, sont astreints à fournir des heures supplémentaires, sans paiement spécial et le houspillage est encore poussé. Les ouvriers sont surmenés et de mauvaise humeur. Dans divers ateliers des centaines de wagons en mauvais état ont dû être sortis de la circulation.

Le Dr. Goebbels confirme l'expatriation des millions des bonzes nazis.----- (I.T.F.) Les leaders nazis menacent de la peine capitale tout Allemand qui fait passer en fraude de l'argent à

l'étranger, mais quelques-unes des sommités nazies ont réussi--au mépris des lois promulguées par eux-mêmes-- à exporter des millions afin de pouvoir poursuivre à l'étranger, après la fin du régime nazi--millénaire s'il fallait en croire Hitler-- la vie à laquelle ils se sont habitués à l'époque où ils pouvaient piller les recettes fiscales de l'Etat.

Le journaliste américain bien connu, Knickerbocker, a officiellement établi que le ministre nazi de la Propagande, le Dr. Goebbels, le "bouffeur" de communistes et ami des Russes, Goering, le représentant de Hitler, Hess, le ministre des Affaires Etrangères du Reich, von Ribbentrop, le chef du Front allemand du Travail, le Dr. Ley et le chef de la Gestapo, Himmler disposent à l'étranger de comptes en banques s'élevant à des millions.

Le ministère de la Propagande allemand a à présent indirectement confirmé ces affirmations.

Le journaliste Knickerbocker avait publié qu'il était en mesure de prouver que ces gros bonnets nazis possédaient à l'étranger un avoir totalisant 34 millions de dollars (frs. fr. 1.484.800.000).

Tout d'abord le ministère de la Propagande allemand a qualifié Kickerbocker de "faussaire et de menteur international", et s'est élevé contre certains détails et a démenti certaines affirmations que Knickerbocker n'avait jamais faites. Mais quant au fond de la question, il a observé le plus complet silence. Même l'astucieux Goebbels n'a pas osé nier le fait que lui-même et les autres leaders nazis, groupés autour d'Hitler, possédaient des fortunes à l'étranger. Lorsque toutefois, le ministère anglais de la Propagande fit semer sur l'Allemagne des tracts révélant la vérité sur les manoeuvres financières des chefs nazis, Goebbels comprit que toutes les insultes du monde ne pourraient infirmer les faits dévoilés par le journaliste américain. Il invita donc les journalistes étrangers à Berlin à enquêter sur les attestations de Knickerbocker. Il va de soi que le ministère de la Propagande nazie s'attendait à ce que les journalistes travaillant à Berlin, ne fissent, par crainte d'être expulsés, que des déclarations favorables aux Nazis. La Commission des journalistes étrangers cependant a eu le courage de dire la vérité, raison pour laquelle le ministère de la Propagande ne s'est pas risqué jusqu'à présent à publier en entier les résultats de l'enquête; la presse allemande n'a été autorisée qu'à reproduire les conclusions de l'investigation faite par le comité des journalistes. Les conclusions de l'examen sont cependant

déjà une confirmation indirecte du fait que les grands chefs nazis ont mis, avant le déclenchement de la guerre, des millions en sûreté à l'étranger.

Les journalistes étrangers ne peuvent en effet pas déclarer qu'ils ont eu des preuves convaincantes de ce qu'aucun bonze nazi ne possédait de l'argent à l'étranger. Ils disent seulement que Knickerbocker "n'a pas vérifié minutieusement tous (!) les détails de l'affaire" et que--ils écrivent à Berlin! -- aucune raison d'intérêt public ne justifiait la publication des documents concernant les fortunes des leaders nazis à l'étranger".

La question de savoir si tous les détails des communications de Knickerbocker sont exacts nous paraît d'importance secondaire. Ce qui est essentiel, c'est le fait que les chefs nazis ont transféré à l'étranger, peu avant le déclenchement des hostilités, une partie de leur fortune. Et cela est confirmé par le courageux et significatif silence des journalistes étrangers que Goebbels a invité à témoigner. Le monde s'intéresse au plus haut point à ce fait. Car, les millions transférés à l'étranger par les sommités nazies, prouvent que:

1° les leaders nazis tiennent compte de la possibilité d'être chassés d'Allemagne;

2° les bonzes nazis ont pris l'habitude d'un grand train de vie mené aux dépens des masses et veulent, par ces millions, s'assurer la continuation de cette vie de bonze à l'étranger où ils se mettront à l'abri dès que l'heure aura sonné.

(Pour les rédactions: Knickerbocker a publié ses informations dans le numéro du 28 septembre de "Paris Soir". Voir pour les résultats de l'enquête: "Angriff" du 13 octobre. Nous avons attendu d'avoir la confirmation indirecte du ministère allemand de la Propagande avant de soulever la question dans notre publication.)

Les femmes des militaires allemands craignent qu'on leur diminue les secours.

(I.T.F.) La dictature nazie a accaparé au profit du financement de la guerre une partie si importante des ressources des municipalités allemandes que

celles-ci se voient contraintes à pratiquer dans leur budget des restrictions presque insupportables. Dans plusieurs municipalités on veut déjà aller jusqu'à réduire les secours payés aux indigents. Afin de mettre les veuves des anciens combattants de la dernière guerre, les petits retraités et les autres catégories atteintes, dans l'impossibilité de protester contre ces mesures, on a autorisé les autorités municipales à réviser les taux des secours, sans consulter--ainsi qu'il était nécessaire de le faire jusqu'à présent--des représentants des milieux intéressés ou des groupements qui organisent les secours.

Attendu que le montant des secours payés aux femmes des mobilisés varie selon le taux des secours de bienfaisance, chaque diminution de ces derniers signifie un avilissement pour des centaines de milliers de femmes de militaires.

Le sort des chômeurs. (I.T.F.) Les Nazis s'intéressent bien moins à la question de savoir comment les chômeurs devront se tirer d'affaire, qu'aux chiffres indiquant le degré du chômage. Afin de ne pas faire trop grossir ces chiffres, on renvoie les filles de paysans et d'ouvriers agricoles au village où elles ne sont naturellement pas inscrites comme chômeuses. Les réfugiés des régions frontalières sont dans différents districts inscrits aux offices de placement comme étant à la recherche de travail, mais ne sont pas enregistrés comme sans-travail. Avec cela le chômage partiel a été considérablement accru, notamment dans l'industrie du textile et dans les industries graphiques, le commerce de détail et les communications. Bien des établissements dans l'industrie de la consommation ne travaillent temporairement que un à deux jours par semaine et ces chômeurs partiels ne sont officiellement pas considérés comme chômeurs. Une partie de ces chômeurs partiels est formée pour le travail dans les fabriques de munitions.

Hitler impose des réductions. (I.T.F.) Hitler a fait décréter que pendant la durée de la guerre dans laquelle il a plongé l'Europe, les ouvriers allemands ne toucheront que des "salaires de guerre". "Le mot "salaire de guerre" donne l'impression que seules les classes laborieuses de notre peuple seront frappées" - ainsi écrit le "Ruhrarbeiter". Telle est en effet la réalité. Les Nazis désirent profiter de la proclamation de la loi martiale et du chômage entraîné par la première phase de la guerre, pour procéder à la réduction générale des salaires depuis longtemps projetée.

Dès le début de la guerre ils n'ont pas seulement supprimé les indemnités pour heures supplémentaires mais aussi les allocations payées en cas de travail de nuit et de travail du dimanche. Dans bien des industries il s'agit là d'une partie relativement importante du revenu.

Non contents de ces mesures les Nazis veulent aller plus loin. Le Dr. Mansfeld, dictateur en matière de salaires, qui a travaillé pendant des années comme syndic du groupement des industriels réactionnaires de la Ruhr, annonce que "les derniers contrats collectifs en matière de salaires datant encore du temps des syndicats, vont être abolis". Il a donné l'instruction aux Commissaires au Travail de mettre fin une fois pour toutes et de manière catégorique aux tarifs de l'ancien temps. "Il ne faut pas", ainsi écrit-il, "continuer à se cramponner à des réglementations qui ne sont plus de notre temps".

Les Nazis craignent toutefois une résistance dans les entreprises importantes pour la défense nationale. C'est pourquoi les Commissaires devront éviter de pratiquer des réductions aux catégories ouvrières qui pourraient résister contre l'abaissement de leurs revenus en travaillant au ralenti. "Toute réglementation qui pourrait avoir comme effet de compromettre le rendement, est inappropriée", ainsi déclare le dictateur d'Hitler en matière de salaires.

La nouvelle réglementation des salaires est destinée à être maintenue "à l'avenir", c'est-à-dire aussi longtemps que le régime pourra asservir les travailleurs. Les déclarations du Dr. Mansfeld vont donc ressortir d'une manière très nette, qu'une victoire du régime hitlérien signifierait un asservissement éternel des travailleurs allemands et que seul le renversement du régime pourra les libérer des abaissements dont ils ont à souffrir.

Effervescence parmi les travailleurs allemands. (I.T.F.) Au commencement de la guerre, les Nazis ont majoré de moitié l'impôt sur les salaires pour d'importantes catégories ouvrières. Le résultat en a été que dans bien des établissements les ouvriers ainsi atteints ont réclamé des majorations pour pouvoir payer l'impôt. Dans plusieurs entreprises ils ont eu gain de cause, les employeurs ayant cédé devant leur revendication craignant qu'un refus n'entraîne un recul du rendement. Les Nazis toutefois sont intervenus: "Quelques employeurs ont pris sur eux la charge de payer le supplément de 50% de la taxe sur le revenu (qui doit au fond être payé par le salarié). Afin de mettre un terme à cette méthode le Commissaire au Travail pour la région du Brandebourg a interdit que l'entreprise paye dorénavant le supplément de guerre de l'impôt sur le revenu". ("Kölnische Zeitung" du 9 octobre 1939) Dans d'autres régions allemandes on a procédé à des interdictions analogues.

Qui profite des réductions des salaires? (I.T.F.) Dans presque toutes les entreprises allemandes d'une certaine importance des réunions du personnel ont eu lieu dans lesquelles des représentants de l'employeur ont déclaré que la suppression de l'indemnité pour heures supplémentaires et du congé annuel, n'apportait aucun avantage à l'entreprise, attendu que celle-ci devait verser la totalité de la somme ainsi économisée au trésor public. Les représentants patronaux ne racontent cependant qu'une demi-vérité. La suppression des indemnités pour heures supplémentaires entraîne automatiquement une prolongation des heures de travail normales. Cette prolongation, la suppression des repos entre le travail, accordés autrefois aux femmes et aux mineurs, l'abolition du congé annuel enfin, diminuent les frais fixes des entreprises de montants qui, lorsqu'il s'agit d'importants établissements, peuvent atteindre jusqu'à des 10 mille.

Le Front allemand du Travail a besoin d'argent. (I.T.F.) Beaucoup des femmes qui travaillent à présent dans les entreprises désirent faire l'économie de la cotisation au Front du Travail qu'elles considèrent à juste titre comme tout à fait superflue. Le Front allemand du Travail en effet, ne fait rien à leur profit. Il n'a pas le droit de s'occuper de questions de salaire ni de questions touchant à la distribution de vivres. Une ordonnance exceptionnelle l'a exclu des travaux des tribunaux prud'homaux et la section des loisirs ouvriers "Kraft durch Freude" a dû resserrer son activité en raison de l'obscurcissement des villes le soir et des difficultés du trafic. Le Dr. Ley s'est à présent adressé au ministre de l'Economie nationale et il a obtenu de celui-ci l'encaissement obligatoire par toutes les entreprises de la cotisation au Front allemand du Travail, de sorte que maintenant cette cotisation est partout retenue sur le salaire et personne n'a plus la possibilité de s'y soustraire.